

# CONSEIL MUNICIPAL

## Du 27 juin 2018 -20h30-

Le Conseil Municipal de Saint Esteben s'est réuni le 27 juin 2018 à 20h00 sous la présidence de Madame Régine LARRANDA, Maire.

**Présents :** BIDEGARRAY Sylvie, BISCAY Nicolas DAMESTOY Jean-Pierre, DUHALDE Jean-Michel, DUHART Mathias, DURRUTY Jean-Michel., GARAT Jean-Lucien, HARISTOY Jean-Marie, LARRANDA Régine.

**Absents :** David LESIEUR – Maïlux PETRISSANS

**Secrétaire :** Sylvie BIDEGARAY

**début de séance :** 20h30

### 1/ Travaux de rénovation de la Maison ETXEGOINBERRIA / Création Classe Ecole communale

Le Maire précise que suite au lancement d'appel d'offres mis en ligne le 05 Mai 2018, les entreprises intéressées pouvaient candidater jusqu'au 31 Mai dernier.

L'ouverture des enveloppes a été réalisée le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Monsieur Jean-Pascal BARBIER, Maitre d'œuvre, a donc eu pour mission d'analyser les offres, et nous a fait part des résultats de son analyse en date du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Le Maire présente donc l'analyse et le classement des entreprises proposés par le Maitre d'œuvre, selon les critères prédéfinis.

Après échanges entre les conseillers, ceux-ci s'accordent à retenir les entreprises conformément aux conclusions d'analyse du Maitre d'œuvre, à savoir :

**Lot 2= Gros oeuvre:** GAMIETA

**Lot 3= Charpente :** SORHABURU Pierre

**Lot 4= Menuiseries bois:** IRIART

**Lot 5= Plâtrerie isolation:** CASTOR BASQUE

**Lot 6= Carrelage:** OYHAMBURU

**Lot 7= Peinture sol souple :** ITHURBURU Jakes

**Lot 8= Electricité :** ECHAMENDI

**Lot 9= Ventilation Plomberie Sanitaire :** FAUTHOUX

**Lot 1= VRD :** Le Maire propose de déclarer ce lot sans suite, et de lancer une nouvelle consultation via eadministration après avoir finalisé les modifications en cours.

*Mr Jean-Marie HARISTOY s'est retiré au moment du vote car il est employé par une entreprise ayant répondu à la consultation du Lot suivant.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné pouvoir au Maire pour signer ce marché ainsi que toute modification qui interviendrait durant l'exécution du marché (ex : avenants).

### 2/Décision Modificative au budget 2018

Il convient, après analyse des entreprises retenues, de procéder à un mouvement de crédits au budget 2018 afin qu'ils soient suffisants à l'opération.

Le Conseil Municipal s'accorde sur ce transfert au budget.

### 3/Convention de mise à disposition d'un terrain par Mr BASTERRETCHÉ Pierre-Léon

Lors des travaux, il est envisagé que les enfants accèdent à l'école par le champ accolé à l'école. Un accès sécurisé sera aménagé sur ce terrain privé avec l'autorisation de Mr Pierre-Léon BASTERRETCHÉ. Afin de le dégager de toute responsabilité durant la durée des travaux, une convention devrait être signée entre le Maire et le propriétaire.

Le Maire liste les divers dossiers de demandes déposés en mairie qui sont affichés en Mairie.

#### 5/ Sujets divers :

##### → Réunions publiques PLUi

3 réunions publiques sont proposées aux habitants d'Ayherre, Bonloc, Briscous, Hasparren, Hélette, Isturitz, La Bastide Clairence, Macaye, Mendionde, Saint-Esteben et Saint Martin d'Arberoue :

Lundi 2 Juillet, à 18h, à Hasparren

Lundi 2 Juillet, à 20h30, à Isturitz

Jeudi 5 Juillet, à 19h, à Saint-Esteben

**Un dossier d'information** composé de : Délibérations, Registre etc...

Est consultable à la Mairie de Saint-Esteben, pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

##### → Aire de Jeux

Le projet d'amélioration de l'aire de jeux se réalise grâce à l'avis favorable obtenu suite à notre candidature à l'appel au projet auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Des jeux complémentaires ont été commandés ; la dalle en béton a été coulée ; A l'issue d'une période de séchage, les jeux seront installés, et un sol adapté mis en place.

##### → Commission Sécurité

Mr Jean-Marie HARISTOY indique que cette Commission a émis un Avis Favorable suite aux contrôles du mur à gauche Sanoki, et de l'Eglise.

##### → Catastrophes naturelles : reconnaissance et demande de dotation de solidarité

Le Maire répertorie les dégâts constatés sur la commune, suite aux intempéries du 13 juin ;

Elle compte faire la demande d'une dotation de solidarité.

##### → Centre de Loisirs intercommunal

Le centre de loisirs intercommunal ARBEROAN ALAIKI accueillera à Isturitz les enfants de 3 à 13 ans domiciliés à Ayherre, Isturitz, Saint Martin d'Arberoue ou Saint-Esteben, qui se seront inscrits.

Ces 4 villages constituant 2 RPI qui vont passer à la Semaine scolaire à 4 jours, et le Mercredi étant un jour libre à compter de Septembre 2018, les élus des 4 communes se sont accordés pour faire les démarches afin que le Centre de Loisirs ouvre ses portes les Mercredis en journée.

Un second questionnaire est diffusé à tous les parents pour identifier les besoins réels.

##### → Dossier Adressage et Numérotation

Le Conseil Départemental demande aux communes de contrôler l'état de l'adressage et de venir la compléter par : des Noms et Numérotation de voies.

Le travail de Toponymie d'ores et déjà réalisé sera un outil d'appui pour ce travail à réaliser.

Réunion du 28/06/2018 au pôle d'Hasparren avec le Service Fiscalité et Dotation de la CAPB, dans le cadre de la mise en place du Très Haut Débit par le Conseil Départemental

- Départ en retraite de madame Agnès MAURY
- Formation Bil ta garbi proposée
- Répartition du courrier pour réunion publique PLUi aux conseillers pour diffusion aux villageois.